

Bilan mi-mandat dans ce numéro

J'ai adoré le spectacle, les solistes chantaient très bien. (Eva CM1)

Je sais qu'on a eu une chance formidable de participer à ce projet avec M. Nô. C'était magique. (Lucas CE2)

Maintenant, on est des vrais "enfantastiques". (Angeline CM2)

Quel beau moment pour la citoyenneté ! (Agathe CM2)

Une expérience inoubliable avec de VRAIS musiciens tellement gentils.



Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 15 mars dernier, les services de la Mairie de Châteaubernard ne reçoivent plus les demandes de Cartes Nationales d'Identité. Celles-ci doivent être déposées dans une commune dotée d'un dispositif sécurisé de recueil des données. 19 communes en Charente reçoivent désormais les dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité dont Cognac, Jarnac, Segonzac et Châteauneuf sur Charente.

Commune la plus proche

Ville de Cognac :

ville.de.cognac@ville-cognac.fr

Tél. 05 45 36 55 29

Sur rendez-vous pour les dépôts de dossiers.

Plages de retraits le lundi de 10h00 à 12h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00

Tél : 05 45 38 71 28

Le demandeur doit être de nationalité française. Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne exerçant l'autorité parentale. S'il s'agit d'une première demande ou d'un renouvellement, la délivrance de la Carte Nationale d'Identité est gratuite. Par contre, s'il s'agit d'un remplacement à la suite d'une perte ou d'un vol, il sera demandé 25 € en timbres fiscaux. Les Cartes d'Identité sont désormais valables 15 ans, sauf pour les mineurs.

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.

SECURITE SOCIALE
l'Assurance Maladie

Votre budget est en mauvaise santé ?
Vous pouvez peut-être bénéficier de l'ACS pour vos dépenses de santé.

Si vos revenus mensuels* sont compris :

Par exemple :

Pour 1 personne seule	Pour un foyer de 2 personnes	Pour un foyer de 3 personnes
Entre 722€ et 973€	Entre 1083€ et 1460€	Entre 1299€ et 1752€

Si vos revenus sont inférieurs, vous avez droit à la CMU- Complémentaire.
* revenus applicables en métropole.

Alors, vous pouvez obtenir l'ACS.

- Pas de consultation à payer ni de dépassement de tarifs** chez les professionnels de santé
- Une aide pour payer une complémentaire santé ou une mutuelle
- Des tarifs avantageux pour l'électricité et le gaz

** Sauf en cas d'organismes particuliers de soins part (visite en dehors des heures habituelles de consultation, visite à domicile non prévue...) et pour les actes de prothèse dentaire et les traitements d'orthodontie (sauf l'objet d'une ordonnance écrite (sur devis))

Pour en savoir plus sur l'ACS, les conditions et les démarches pour en bénéficier : **0 800 971 391** Service & appel gratuits

“Les Sarabandes”
23.24.25 juin 2017
> 10^e édition !
Rouillac (16)

La Palène
ROUILLAC (16)
05 45 96 50 35
www.lapalene.fr

Spectacles de rue - Expositions d'art
Concerts - Lumières - Restauration

Sommaire

- 3 Édito
- 4 Voirie
- 5 Commémoration
- 6 Vie scolaire
- 7 Centre de loisirs
- 8 Expression libre
- 9 Infos municipales
- 10 BA 709
- 11/21 Bilan Mi mandat
- 22 Agenda
- 23 Vie associative
- 24 Art, culture spectacles
- 28 Espaces verts
- 31 Calitom

Ouverture du cimetière

Les Horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

En période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8 h à 19 h

En période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques.

Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.

A la veille de l'été, voilà notre belle France en ordre de marche avec un nouveau président et une assemblée revigorée. Des deux côtés, l'envie de bien faire. Pour autant, faut-il tout attendre de nos édiles ?

" Aide toi le ciel t'aidera ". Le vieil adage n'aura sans doute jamais été aussi vrai. Nous voulons une France forte, droite et belle, alors soyons-le. Nous voulons des représentants intègres, qui ne privilégient pas leurs intérêts personnels, qui paient leurs impôts, c'est-à-dire leur juste contribution à la bonne marche du pays : alors inversons les rôles et montrons l'exemple !

Parce qu'à nous tous, nous sommes la France, parce que nous sommes fiers de notre pays et entendons bien le rester.

Quel qu'ait été le sens de notre

vote, accordons à nos jeunes élus une certaine confiance et travaillons ensemble dans la même direction, celle du bien commun.

Exhortations d'un autre temps ? Non ! Parce que ce qui profite à la communauté, profite forcément tôt au tard à l'individu alors que l'inverse est loin d'être vrai.

Nous voilà depuis six mois au centre de l'agglomération de Grand Cognac. Opération à cœur ouvert, quasi indolore pour le patient habitant mais ô combien exigeante pour l'équipe médicale. Les services travaillent avec énergie et enthousiasme. Même chose pour les membres d'un conseil élargi, où chacun se découvre dans un nouveau rôle et apprend à (re)connaître ses interlocuteurs. Assimilation des nouvelles compétences, passages de relais, partage des responsabilités se font à marche forcée. On peut aussi constater la diversité des politiques menées dans les anciennes communautés de communes, les comparer et en retirer le meilleur pour l'agglomération. Rendez-vous début 2018 pour un premier bilan.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'État n'impose de nouvelles restrictions à l'usage de l'eau dans notre région. Les acteurs de la filière sont unanimes : l'été sera compliqué alors faisons en sorte qu'il le soit le moins possible en gérant au mieux notre consommation.

L'été sera chaud aussi tant mieux ! Côté festivals. Que l'on tourne la tête vers la côte ou vers les terres ou bien que l'on reste chez soi, il y a beaucoup à voir ici en matière culturelle et récréative. Alors profitons en famille, entre amis ou en solo de tous les charmes de notre douce Charente...

Un bel été à tous.

Votre maire
Pierre-Yves Briand



Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr
 Journal municipal d'informations
 Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51
 Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
 Rédaction : Comité de Communication
 Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard
 Photos : Mairie Châteaubernard
 Dépôt légal juin 2017
 Imprimeur : IRO

Rue du Dominant

Les premiers travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés, France Télécom étant intervenu depuis le 24 mai, l'entreprise SCOTPA entreprend la mise en place des bordures de caniveaux, des espaces pour recevoir la terre destinée à l'implantation des végétaux (côté sud de la rue).

Il est prévu une plante " tapissante " dont la mise en place sera réalisée par nos Services Techniques en Octobre / Novembre.

Le creusement des réservations qui reçoivent les supports de lampadaires a été réalisé par un trépan avec évacuation simultanée des gravats par aspiration.



Ce côté sud de la chaussée est aménagé avec une voie partagée (piétons / cyclistes). L'autre côté est un trottoir pour piétons avec barrières bois de protection.

Tous les trottoirs, depuis le pont de chemin de fer jusqu'au rond-point de la rue du Commerce sont en béton balayé jaune.

Les travaux doivent être terminés à la fin du mois d'août.



Autres travaux prévus ou en cours

De nombreuses interventions sont prévues dont principalement :

- Aménagement du chemin Robert Schuman (quartier des Quillettes) avec caniveau central.
- Aménagement de l'entrée de la rue de la Croix Landolle. La ville assure la partie " trottoirs ", la pharmacie réalisant un parking pour voitures.
- Rue des Chênes : finition de la partie du bas de la rue jusqu'à la rue Beausite.
- Rue de Barbezieux : reprise du trottoir depuis le pont de la rocade sur 20 mètres en direction de Cognac
- Chemin Saint Roch : réfection des trottoirs sur la partie la plus abîmée.
- Tout-Blanc : réfection de trottoirs et aménagement en surélévation à l'entrée de l'impasse du Puits afin d'éviter le risque d'inondation des habitations situées en contrebas.
- Ronds-points de la RD24, route de Segonzac : reprise des bordures sur les deux ronds-points.
- Réalisation de 3 places de parking dont une pour Personne à Mobilité Réduite à l'angle de la rue des Chênes et du chemin Bas de l'Échassier.
- Création avec Grand Cognac d'une voie douce - piste cyclable - allant du bourg de Dizedon à la Pointe à Rullaud (rond-point de la base aérienne).

8 mai 1945

Le discours de Monsieur Jean Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, était très clair et axé sur deux thèmes : **Le Souvenir** et **L'Europe**.

" Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale "



" Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires ".



Ce lundi 8 mai 2017, autour du monument aux morts de Châteaubernard, au piquet d'honneur de la BA 709 s'était joint un détachement en armes de neuf stagiaires de la Préparation Militaire Maritime d'Angoulême conduit



par le capitaine de corvette Christophe. Cinq jeunes femmes et quatre jeunes hommes à qui la marine au pompon rouge pourrait offrir de grands horizons, dans la réserve ou dans une carrière maritime : une présence très appréciée du public venu en nombre.

Toujours sous les ordres musicaux de l'association Cuivres en Charente, Monsieur le Colonel Vincent Coste a distingué trois récipiendaires...

Jean Baptiste Etcheberria (médaille militaire), René Giraudeau (chevalier de l'ordre national du mérite) et le Lieutenant Colonel Loïc Mandereau (médaille de l'ordre national du mérite).

Traditionnellement, les enfants des écoles de la commune ont été rassemblés autour de " l'arbre de la Paix " qui trouvera sa place dans les espaces verdoyants autour des bâtiments communaux. Enfin, au terme de ce rassemblement solennel, Monsieur Le Maire Pierre Yves Briand a invité tout le monde à partager le verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal.



Quand écologie rime avec économie : Mission accomplie !

Dernier épisode pour la commission scolaire, jeunesse et loisirs.

Sous l'impulsion de la commission scolaire, le soutien financier de Calitom et de la municipalité,

L'APE des Pierrières opte pour l'usage du verre plastique lavable.

Après le centre de loisirs et l'APE de la Combe des Dames, L'APE des Pierrières rejoint le "club du gobelet durable"

Une belle initiative et une démarche qui permet de contrôler nos dépenses. L'addition des efforts individuels ou collectifs a un impact positif sur notre environnement !

Ensemble, nous protégeons notre planète !



Ateliers Citoyens (les vendredis de 14h45 à 15h30)

Les ateliers citoyens à l'école Jules Vallès

Depuis janvier 2016 tous les enfants de l'école participent chaque vendredi à des ateliers citoyens. Les enfants du CP au CM2 sont répartis dans huit groupes animés par les enseignants, des parents d'élèves et Madame Chambon (présidente de l'association "Loisirs Créatifs").

Les thèmes des ateliers suivent les instructions officielles des programmes de l'école (enseignement moral et civique).



1 • Comment fonctionne la république : les élections
Monsieur Rousseau

2 • Le harcèlement
Madame Cordier

3 • Le vélo
Madame Fouquet

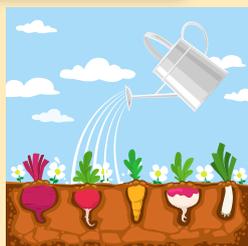
4 • Apprendre à porter secours
Madame Pallat

5 • Le recyclage « artistique »
Madame Chambon

6 • Le dilemme
Monsieur Lescanne

7 • Le potager / le jardin
Madame Membrut

8 • Jeux de coopération
Madame Menanteau



Ces ateliers apaisent et améliorent les relations entre tous les enfants de l'école.

Projet d'été 2017

Des thèmes éducatifs, pédagogiques, culturels et sportifs pour tous !
Mini camp avec nuitée sous tente Stade Claude Boué

Comte et princesse ! Sortie château fort Saint Jean D'Angles 17
Bouger se dépenser... yakajouer 17
Nos chères petites bêtes utiles Gujan Mestras 33
Il était une fois Paléo site Foncouverte 17
La nature et moi accrobranche Foncouverte 17
L'eau au centre de nos loisirs pilotage de bateaux Saint Savinien 17
Utilisons le vent, le soleil, la mer La Palmyre 17
Les agents secrets au château des énigmes Pons 17

Et pour finir... en paillettes *Chut ! les animateurs organisent une SUPER BOUM le 28 juillet et une autre le 1^{er} septembre*

Inscrivez vos enfants
au Centre de Loisirs
dès maintenant

Marc : 06 23 31 49 82
ou Nadia : 06 23 71 04 49

Veillée Astronomique

C'était fantastique.
Nos géodes étaient
magnifiques



Atelier créatif : les épouvantails des Castels malins...



Expression libre

Propos libres qui n'engagent que leurs auteurs.

Opposition

Chères Castelbernardines, chers Castelbernardins
Chers amis,

Dans cette période un peu sombre politiquement, permettez-nous un peu d'humour pour vous exposer avant les vacances quelques problèmes locaux, qui nous concernent tous.

Sur l'air et quelques paroles de " Tout va très bien Madame la Marquise ":

Allô, allô James ! quelles nouvelles à Châteaubernard ? Du château de Versailles et absente depuis quelques temps, au bout du fil je vous appelle ; que trouverai-je à mon retour ?

Tout va très bien, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien. Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien : un incident, une bêtise, la fermeture du bureau de Poste de Châteaubernard obtenu et maintenu non sans peine par les équipes précédentes jusqu'à aujourd'hui. La privatisation de la Poste est inscrite dans le démantèlement des Services Publics. Mais, à part ça, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien.

Allô, allô James ! quelles nouvelles à la mairie ? Tout va très bien, Madame la Marquise. Pourtant, il faut que l'on vous dise que l'on déplore encore un tout petit rien : La fin de la procédure de délivrance de la carte d'identité par nos services communaux, procédure transférée à la mairie de Cognac, donc moins pratique. Mais à part ça, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien.

Allô, allô James ! quelles nouvelles dans le Cognaçais ? Tout va très bien, tout va très bien, Madame la Marquise. Pourtant, il faut que l'on vous dise que l'on déplore une nouvelle fois un tout petit rien : La fermeture de la Justice de proximité au Tribunal de Cognac et son transfert à Angoulême. Mais, à part la diminution organisée des services publics dans notre agglomération, tout va très bien, Madame la Marquise.

Allô, allô James ! Quelles nouvelles dans la communauté du Grand Cognac ? Tout va très bien, Madame la Marquise, mais on déplore une fois encore un tout petit rien : Contrairement à l'ancienne piscine, le nouveau centre nautique communautaire serait payant pour les scolaires. Mais, à part ça, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien.

Allô, allô James ! Mais, qu'en sera-t-il de mes impôts ? Cela n'est rien, Madame la Marquise, cela n'est rien, tout va très bien. Pourtant il faut que l'on vous dise, ce qui risque de vous arriver et pour vous y préparer, nous vous rappelons ce qu'avait dit votre cher ami Colbert " L'art de lever l'impôt consiste à plumer l'oie sans la faire crier ". Bon retour, Madame la Marquise.

Pour vous préparer à la rentrée... nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 Châteaubernard Tél : 05.45.32.06.47

Majorité

Dans cette époque agitée, loin de l'effervescence de certaines villes, commençons cette chronique par une nouvelle plus proche de nos préoccupations quotidiennes qui concerne l'environnement. La loi LABBE impose, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics par les services de l'État et des collectivités locales. Notre commune n'a pas de difficulté pour s'adapter car il n'est plus utilisé de produits phytosanitaires. Leurs impacts sont en effet considérables car ils touchent non seulement l'environnement (pollution aquatique, contamination de la chaîne alimentaire, etc...) mais également la santé humaine.

L'interdiction totale des pesticides dans nos jardins est d'ailleurs prévue pour 2019 et se fera en plusieurs étapes. Conséquences : les produits phytosanitaires vont disparaître des rayons de jardinerie. Nous communiquons dans ce sens depuis des années afin de valoriser les bonnes pratiques et limiter la pollution aquatique notamment. Vous retrouvez régulièrement des articles dans votre journal municipal.

La dernière réunion publique ayant pour thème la préservation de notre environnement a connu un véritable succès. Ce fut l'occasion d'échanger et d'expliquer la gestion durable des espaces verts.

Le fleurissement de la ville, outre son aspect esthétique, est en quelque sorte l'une des vitrines des démarches de développement durable engagées par la collectivité, par le choix d'espèces peu gourmandes en eau ou mellifères, par la gestion sans produits phytosanitaires ou par l'implication des agents, force de proposition pour les nouveaux aménagements.

Mais le fleurissement peut également être le sujet d'une implication citoyenne et permettre à chacun de s'investir dans l'embellissement général de la commune mais d'abord de son environnement le plus proche (balcon, jardin...). Si vous avez la main verte ou si vous avez suivi les conseils de " l'œil de notre jardinier " vous avez sans nul doute aujourd'hui de magnifiques fleurs qui s'épanouissent et ne demandent qu'à séduire les passants !

Avec les faibles précipitations que nous avons connues cet hiver, les nappes phréatiques sont à un niveau anormalement bas. Des mesures réglementant les usages de l'eau peuvent être en vigueur prochainement. Cet état de fait est l'occasion de faire quelques gestes pour réaliser des économies d'eau par tous.

Respectons notre environnement, respectons nous !!!

Extraits des délibérations

jeudi 9 mars 2017

- Installation de Mme Marie Christine Brisson nouvelle conseillère municipale suite à la démission de M Jérôme Birot
- Accepte des admissions en non valeurs
- Accepte la délégation de Grand Cognac relatif au droit de préemption sur les différentes zones du Plan Local d'Urbanisme
- Délègue à M le Maire le droit de préemption sur les différentes zones du Plan Local d'Urbanisme
- Prend connaissance et se prononce sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2017

jeudi 23 mars 2017

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2016
- Affecte les résultats 2016
- Fixe les taux 2017 de la taxe d'habitation, de la taxe foncière (bâti) et de la taxe foncière (non bâti)
- Fixe le taux 2017 de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères
- Vote le budget primitif 2017
- Attribue les subventions associatives
- Valide le choix du candidat relatif au marché de travaux concernant le réaménagement de la rue du Dominant et création d'un parking.

jeudi 4 mai 2017

- A pris connaissance du diagnostic territorial du bureau de poste de Châteaubernard et a émis un avis favorable à la transformation du bureau de poste en une agence postale municipale et en un point relais à l'ESAT – L'Arche à Cognac.
- Émet un avis favorable à l'adhésion de la ville de Châteaubernard au volet informatique de l'Agence Technique Départementale 16
- Tarifie la vente de livres de la médiathèque
- Attribue une subvention associative

La Poste

Face à la décision des services postaux de fermer le bureau de poste de Châteaubernard, nous avons entamé des négociations qui ont abouti à la fois à la mise en place d'un bureau de poste communal (à la mairie) et d'un point relais (au sein de l'Arche rue de l'Anisserie).

Deux points d'accueil seront donc à votre disposition sur la commune avec des heures d'ouverture considérablement élargies. Nous regrettons tous le désengagement de L'État vis-à-vis des services publics de proximité. Néanmoins, nous pouvons nous réjouir, que dans ce cas, le niveau de service postal rendu aux Castelbernardins va s'en trouver nettement amélioré

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Tous ces éléments sont consultables en réel pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville : www.ville-chateaubernard.fr - rubrique : vie municipale-budgets

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2016/



Naissances

Hévie REBIERRE

le 23 mars 2017 à Saintes

Abdelaziz ABDELAZIZ

le 30 avril 2017 à Châteaubernard

Décès

Eliane RIDEAU, veuve **RENAUDIE**

le 26 mars 2017, à l'âge de 89 ans

Jean LAURENÇON

le 28 mars 2017, à l'âge de 75 ans

Antonio FRAGA de CARVALHO

le 29 Mars 2017, à l'âge de 87 ans

Pierre CORDIER

le 10 Avril 2017, à l'âge de 89 ans

Colette MÉRAT, veuve **CÔTE**

le 10 Avril 2017, à l'âge de 83 ans

Yvonne CAILLÉ, veuve **AUDINET**

le 5 Mai 2017, à l'âge de 92 ans

Maxime PANAZOL,

le 18 Mai 2017 à l'âge de 96 ans

Châteaubernard perd un ami

C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Thierry Garnier, qui venait, il y a quelques jours, de quitter la présidence du club de tennis de table.

Toujours disponible pour participer aux différentes activités bénévoles de l'association, Patrick était très apprécié de tous.

Nous sommes vraiment attristés et partageons avec tous ses proches et amis leur douleur dans ces moments difficiles.

Nous présentons, au nom de tous les membres du conseil municipal nos sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



Destruction d'une bombe allemande

Le mardi 14 février 2017, une bombe allemande de 250 kilos datant de la Seconde Guerre mondiale, contenant 125 kilos d'explosifs, a été découverte sur la base aérienne au cours de travaux à proximité du tarmac de l'escadron drones. Cette découverte fortuite a nécessité pour le colonel Vincent Coste de prendre les mesures de sécurité qui s'imposaient sur la base puis d'armer un poste de commandement de crise pour planifier et conduire l'opération de déminage. Il en a été de même à la sous-préfecture chargée de coordonner tous les services de l'État, du département et communes concernées.

" Cela n'a rien d'extraordinaire, les Allemands menaient des raids depuis la base de Cognac et elle a été bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale par les Alliés ", confiait le colonel devant les journalistes de la presse régionale locale, dépêchés pour l'occasion.

En effet, l'engin, identifié comme faisant partie de l'arsenal allemand, était emporté par les chasseurs et bombardiers de l'époque. Il aurait donc été enfoui précipitamment au moment du départ de la Luftwaffe.

La bombe a été déplacée vers un site d'enfouissement au sud de la base aérienne, puis recouvert d'eau et de sable, avant sa destruction totale par les artificiers-démoneurs du Groupement d'intervention NEDEX1 de la base de Cazaux.

Ces opérations ont nécessité la mise en place d'un périmètre de sécurité d'un rayon d'un kilomètre



autour de l'engin dès l'instant où il a été déplacé. L'accès à l'enceinte militaire a été limité au personnel strictement nécessaire à la protection de la base et à la sécurité des équipes chargées des opérations de déminage.

Les habitants situés dans le périmètre de la base aérienne ont été avisés de rester confinés chez eux et les automobilistes d'emprunter des axes routiers alternatifs pendant la matinée, le temps de déplacer et de faire détonner la bombe.

Par : Adjudant Barbara
Cellule communication BA 709

Photos :

© D. Pujo/Armée de l'air/Défense

Bilan mi-mandat

Trois ans déjà que vous avez choisi notre équipe municipale, que vous nous avez confié la gestion de notre commune. Trois ans que cette équipe donne, avec enthousiasme, le meilleur d'elle-même.

Trois années que nous n'avons pas vues passer alors que nous sommes déjà à la moitié de notre mandat.

Le temps est venu de jeter un coup d'œil en arrière et de faire un premier bilan avant d'entamer la seconde moitié du parcours.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation par thème des principales actions mises en œuvre.

Une grande partie de nos engagements est réalisée alors que le contexte dans lequel évoluent les collectivités se trouve sans cesse modifié.

Nos moyens diminuent régulièrement du fait de la réduction, voire de la suppression, des dotations de l'État. A cela s'ajoute la nouvelle taxe prélevée sur les communes qui sont sollicitées pour participer au redressement des finances de l'État.

Ce constat nous oblige à optimiser nos moyens, à repenser notre organisation, à être toujours plus vigilants quant à nos dépenses, toujours plus exigeants dans nos choix et nos décisions.

Beaucoup reste à faire, nous le savons et nous poursuivons la mission qui est la nôtre, sans précipitation, selon nos besoins et nos moyens, sans autre but que de servir au mieux l'intérêt général.



Communication



Christophe Gourguès



Un logo dynamique pour une ville active



Nous avons créé et mis en œuvre une communication harmonisée au sein de notre commune. L'ensemble des supports est rénové, performant et opérationnel.



De nouveaux supports d'affichage

Un site internet fonctionnel et performant



Un journal moderne et coloré





Michel Damy



Demain, il nous faudra faire un choix.

Soit la ville maintient son niveau de FONCTIONNEMENT de tous les jours comme nous le faisons aujourd'hui en diminuant fortement l'investissement, soit nous nous donnons les moyens de continuer à améliorer vos équipements et infrastructures : voirie, équipements communaux, installations, services, etc...

Et pour ce faire nous pourrions être contraints à passer par une légère augmentation de nos taux communaux qui contribuerait à combler ces ressources financières qui maintenant nous manquent.

Aucune augmentation n'ayant été votée depuis 1993, soit depuis 24 années, il est très certainement raisonnable d'avancer dans ce sens d'autant que, plus les taux d'imposition sont bas, moins l'État participe aux ressources communales.

Depuis plusieurs années nous optimisons les dépenses de fonctionnement dans le but de limiter la pression fiscale.

Les principaux projets et investissements ont été réalisés. Mais pour le « bien vivre » il y a toujours des améliorations à apporter et des projets, nous en avons encore.

Aujourd'hui, nous pouvons écrire avoir tenu nos engagements en matière de non augmentation et stabilisation des taux communaux des impôts, que ce soit sur la taxe d'habitation, l'impôt foncier, ou sur le foncier non bâti. Pourtant depuis quelques années, comme tout le monde peut le remarquer, divers dispositifs, imprévisibles, ont été mis en place par l'État qui ponctionne ainsi les collectivités locales en diminuant leurs dotations.

L'État toujours, a institué, sur une dotation maintenant minorée, un prélèvement non négligeable pour redresser les finances de la Nation.

Enfin, troisième volet de diminution des recettes de la ville, une nouvelle loi impose aux communes dites " riches " d'abonder un fonds qui sera reversé aux communes dites " pauvres ". Et Châteaubernard est versée dans la première de ces deux catégories.



Quoi qu'il en soit Châteaubernard sera toujours une commune où les taux d'impositions resteront parmi les plus faibles.

Journées " Information sur la sécurité "



Deux réunions publiques, le 15 décembre 2015 et le 21 mars 2017 ont été mises en place.

Si avec la présence du commandant Frédéric De Vargas, du capitaine Guillaume Toullier tous deux de la Police Nationale et de notre Police Municipale, nous avons rempli les gradins du Castel lors de première session, cela n'a pas été le cas pour la plus récente de ces deux réunions. Si cette affluence reflète votre inquiétude sur ce sujet, c'est dire que nous nous réjouissons du bon climat sécuritaire de notre ville.

Infrastructures



Philippe Ourtaou

Les principales réalisations pour le bien être de chacun.

- Fin des travaux du Castel
- Aménagement de la rue Charles de Gaulle
- Nombreuses réfections et rénovations de rues et trottoirs.
- Acquisitions de parcelles de terre et bâtiments.



Notons en particulier les " gros chantiers " :

- Réfection totale de la rue des Chênes, de la rue Albert Héraud.
- Début des travaux de réfection de la rue du Dominant.
- Collecte des eaux pluviales de l'avenue d'Angoulême.
- Acquisition de la Chapelle Sainte Thérèse, devenue salle pour les associations de la ville.



Création du nouveau cimetière de la Doue, végétalisé.

- Réaménagement de l'espace cinéraire et création d'un columbarium.
- Aménagement de l'avenue Claude Boucher avec bande centrale végétalisée.
- Réfection de la salle Jean Tardif.



Vie scolaire

A mi-mandat, nous avons réalisé la plupart de nos engagements destinés à la vie scolaire et à la jeunesse. Grâce à la collaboration active des services techniques, nous continuons nos efforts d'aménagements des sites scolaires. Avec la participation des agents municipaux nous élaborons pour les centres de loisirs des projets de plus en plus appréciés de tous.

Scolaire

- Développement du numérique en primaire et en école maternelle (grande section)
- Distribution gratuite à tous les élèves d'un agenda scolaire
- Organisation et mise en place des nouveaux aménagements péri scolaires avec Grand Cognac
- Maintien de la distribution d'un fruit à la récré



- Soutien des projets pédagogiques
 - comédie musicale : mémoire d'une voyageuse
 - l'anglais à l'école
 - jardins pédagogiques
 - ateliers citoyens
 - soutien scolaire physique et numérique gratuit pour tous via le site de la médiathèque
- Mise en sécurité d'un dispositif d'alerte dans les écoles
- Plan d'accessibilité
 - aménagement des écoles Pablo Picasso et Jules Vallès

- Ateliers éducatifs et pédagogiques avec la semaine du goût
 - petit déjeuner, "restau au Castel" et "soirée soupe".

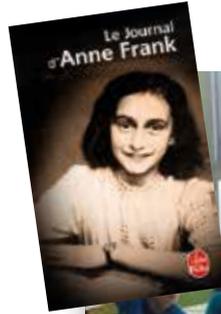




Karine Roy

Jeunesse/loisirs

- Sensibilisation au devoir de mémoire
 - distribution du " journal d'Anne Franck "
 - distribution du " passeport pour la mémoire "
- Maintien de l'aide aux voyages scolaire des 11/18ans
- Sensibilisation - éducation alimentaire
 - ateliers ludiques et pédagogiques (repas Marocain, Italien, nouvel an Chinois au Centre de loisirs).
- Nouveaux ateliers sportifs, culturels et culinaires : hockey, escrime, tir à l'arc, bowling, soft ball, judo, flèches polynésiennes, hip-hop, massages et détente, camps d'été et veillée à thème scientifique...
 - initiation/sensibilisation aux 1^{er} secours
- Rencontres intergénérationnelles aux " Jardins de Louise "



- Nous poursuivons nos efforts d'aménagements, notamment sur l'accessibilité afin d'ouvrir nos écoles à tous.
 - La création de la 3^{ème} classe de l'école maternelle de la Combe des dames s'est faite dans une démarche de respect environnemental : éclairage LED pour une forte économie, peinture dépolluante et étanchéité de la toiture.
 - Sur une idée de la commission scolaire, les associations des parents d'élèves et le centre de loisirs utilisent maintenant " le gobelet durable ", grâce aux subventions municipales et celle de Calitom.
- Des économies pour tous, pour le bien de tous !



Handicap et seniors

Dans le respect des règles nationales (PAVE* et l'AD'AP*), la commission chargée des seniors et du handicap s'efforce de remplir sa mission dans le but d'améliorer le bien-être de chacun pour " le Bien Vivre à Châteaubernard ".

- Afin d'accueillir dans de meilleures conditions les aînés et les membres des associations qui le souhaitent, la municipalité a décidé de rénover la Salle Jean Tardif dans les normes du plan d'accessibilité ainsi que la rue des Hêtres, la rue du Dominant, le Castel, la salle Jean Tardif, etc...
- L'étude de réaménagement du Centre Bourg est en cours.
- Dans le cadre d'un partenariat la municipalité a décidé de confier la mission de la distribution du journal municipal par l'EIRC un ESAT* qui réside sur notre commune.

*Le PAVE : Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

*Un Ad'AP : correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

* Etablissement et service d'aide par le travail, service d'activité de jour, service d'accompagnement à la vie sociale, résidences.



Pierrette Dagnaud

Chaque année, lors du traditionnel repas annuel offert par la commune, les aînés partagent des moments de gaieté et de convivialité avec beaucoup d'enthousiasme.



Tables décorées par les enfants du centre de loisirs

L'animation musicale était assurée par l'orchestre Mélody Cocktail

La Petite Enfance

La crèche

Créée en 2002, la crèche Souris Verte a déménagé en juillet 2012 de ses locaux étroits de la rue Bienassis pour ceux plus vastes et lumineux construits par la municipalité entre la place de la Liberté et la médiathèque. Ce faisant sa capacité d'accueil a été portée à 24 enfants.



Eric Liaud

La structure est ouverte de 7H30 à 18H30 et accepte les enfants de 3 mois à 3 ans voire 4 ans en cas de handicap. Afin de pérenniser leurs connaissances les employées de la crèche bénéficient de formations régulières et en 2017 une formation " fil rouge " commune à toutes aura lieu sur le thème du langage des signes de bébé.



Le relais assistantes maternelles

Ouvert et animé depuis janvier 2014 par une conseillère en économie sociale et familiale le relais assistantes maternelles est un lieu d'échanges et d'éveil qui bénéficie aux assistantes maternelles de Châteaubernard et Merpins (comme la crèche cette structure bénéficie d'un financement conjoint de ces deux communes).

Nous constatons toutefois que si son succès auprès de ces professionnelles ne se dément pas, peu nombreux sont les parents sollicitant des renseignements or les relais assistantes maternelles (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

La solidarité

Avec le Centre Communal Action Sociale (CCAS) comme point névralgique la commune cherche des réponses et des solutions pour améliorer le quotidien et atténuer les difficultés de la vie.

Cela passe par :

- Des aides financières directes, des bons de carburants, bons alimentaires.
- Connaissance et tenue à jour d'un registre des personnes fragiles, mobilisable lors des périodes de veille fixées par arrêté préfectoral (canicule, grand froid).



- L'existence des Jardins Familiaux derrière le cimetière du Breuil.



la fête des voisins

- La fête des voisins dans les quartiers pour mieux se connaître en partageant un moment de convivialité.

- Enfin la faculté d'adhérer à un service de télé-alarme et au service de distribution de plateaux-repas avec la possibilité depuis mars 2016 d'en bénéficier également les week-ends et jours fériés.



Arts, culture, spectacles

Faire de la médiathèque le lieu de la culture partagée, en l'ouvrant à de nouvelles activités : rencontres, discussions, ateliers...

Vous sont désormais proposés des ateliers scientifiques animés par l'Espace Mendes-France, de nouveaux Rendez-vous inventifs, des rencontres/débats centrés sur la famille avec l'appui d'Info 16 et du REAAP (Point info famille, Café des parents...), un complément d'accueil des très jeunes enfants avec le relais d'assistantes maternelles, un troisième jury littéraire, cette fois régional : la Voix des lecteurs...



Vous savez que la médiathèque a ouvert son portail donnant accès en ligne à de nouveaux services entièrement gratuits pour les Castelbernardins : réservation de documents, inscription aux activités, consultation de magazines, apprentissages, jeux...



Organiser des événements destinés aux jeunes

Les enfants de vos écoles ont pu goûter au concert de l'Orchestre Poitou Charentes, s'émerveiller devant le spectacle d'ombres de la compagnie de danse américaine Catapulte, découvrir les charmes du Brass band de Charente, composer et répéter avec Monsieur Nô, artiste renommé pour se produire en concert aux Castel'odies sous la bannière des Enfantastiques. Ils ont également eu le loisir de visiter à domicile des expositions de peinture, de sculpture et autres techniques artistiques.

En décembre dernier, les écoliers ont participé à la création du sapin EXTRAordinaire avec l'artiste peintre Maria Perafan.

La Sorcière Éphémère, Crocduur le pirate voilà deux spectacles 100% Castel qui ont charmé enfants, parents et grands-parents. Le Castel a aussi accueilli les représentations des élèves du conservatoire et des écoles de danse de Châteaubernard. Peut-être y étiez-vous ?

Olympe, Clément Verzy, Luc Arbogast, Yoann Fréget, Claudio Capéo... La venue de tous ces jeunes chanteurs de " The Voice ", les séances de photos et de dédicaces ont comblé juniors... et plus grands !





Dominique Petit

Faire vivre le nouvel espace festif et culturel

60 spectacles (30 000 spectateurs) et autant de réceptions, conférences et autres événements publics ou privés (18 500 personnes) soit 48 500 utilisateurs depuis l'ouverture... les chiffres sont éloquentes.

Programmer des animations et spectacles pour tous les âges et toutes les envies

A la médiathèque, les tout petits sont rois... toute l'année !



Dans les salles d'exposition - à entrée libre - constatez vous-mêmes que nos campagnes aussi ont du talent.

Au Castel, théâtre, musique, danse et chanson réunissent petits et grands de 4 à 104 ans. Part belle est faite à la convivialité avec de nombreuses propositions locales (Castelbaladins, Borderies, Créascène...). Des propositions 100% Castel, spécialement

sélectionnées par l'équipe culturelle parmi ce qui se fait de plus beau en Europe, jusqu'aux offres partenaires mettant en avant culture amateur et divertissement,

c'est un vaste choix qui s'ouvre à vous...



Poursuivre et développer la tradition des grandes fêtes qui rassemblent : fête des Templiers, marché de Noël...



Marché de Noël et fête des Templiers sont en pleine forme et vous proposent pour l'un, une offre de cadeaux hors des sentiers

battus, pour l'autre, une plongée revigorante dans notre histoire. La fête du pain et de la caillebotte fait perdurer une jolie tradition...



Vie associative



Christel Gombaudo

Trois ans déjà ! Et que de belles et nouvelles aventures associatives avec pour seule envie : rassembler, fédérer et faire connaître les forces vives de la commune.



Oui, si la vie associative à Châteaubernard nous était contée, elle serait synonyme d'un dynamisme fort et ambré de solidarité et du bien vivre ensemble.

Oui, quoi de mieux que les associations qui, à chaque instant, développent des valeurs de convivialité, de partage et d'échange. Plus de 50 associations animent notre territoire dans des secteurs variés : sport, culture, animation, humanitaire, handicap, etc...

Une richesse indéniable à promouvoir et à encourager.

La commune forte de cette richesse a toujours travaillé de concert

et a encouragé un dialogue constant avec le milieu associatif : partenariat, aide financière, technique, matérielle, logistique, planification des manifestations etc.

Malgré un contexte national difficile (baisse des dotations de l'État), le budget associatif a toujours été maintenu pour permettre à tous de vivre pleinement sa passion et de faire profiter tout un chacun de diversité sportive, culturelle, humanitaire, etc...

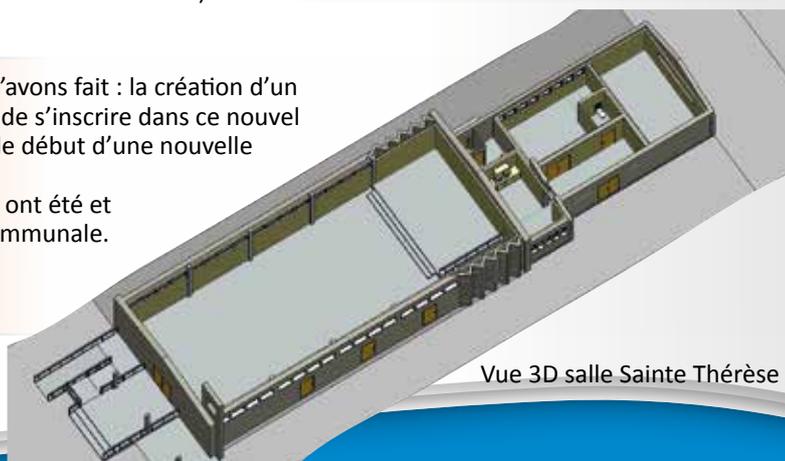
La volonté municipale s'est portée sur une alternance entre les réunions inter-associatives (ateliers de travail et d'informations) et Associations en Fête (véritable vitrine festive de toutes les activités associatives de la commune).



Et puis nous en avons rêvé, nous l'avons promis, nous l'avons fait : la création d'un pôle associatif : un lieu de vie à charge aux associations de s'inscrire dans ce nouvel espace du " bien vivre ensemble ". C'est sans nul doute le début d'une nouvelle page qui s'écrit pour la vie associative castelbernardine.

Et enfin, n'oublions jamais que dialogue et concertation ont été et seront toujours les maîtres mots de la vie associative communale.

En un mot : une démocratie participative qui n'en a pas seulement que le nom.



Vue 3D salle Sainte Thérèse

Environnement



Jean-Pierre Doublet

Au cours des 3 années écoulées, soit à la mi-mandat, les travaux réalisés correspondent bien aux souhaits et projets du Conseil Municipal.



- Obtention du 2^{ème} papillon dans le cadre de la charte "Terre Saine"
- Informations et mise en place de la gestion différenciée des espaces verts.
- Actions pour la lutte contre le frelon asiatique : piégeage et gratuité de la destruction des nids.
- Modification et réorganisation du parc floral :



remplacement de vasques aériennes par des massifs en pleine terre (économie d'eau) embellissements de divers sites : Beauregard, La Trache...

- Créations de voies piétonnes : route de Dizedon, route de Segonzac, ancienne voie ferrée à la Combe des Dames.



- Plantations d'arbres et aménagement du parc du Castel, mise en place d'une aire de jeu avec toboggan.
- Actions et préconisations pour le "développement durable" l'écocitoyenneté, investissements de véhicules électriques, développement de l'éclairage à LED (basse consommation), distribution des containers pour déchets ménagers.



Agenda

Juin 2017

- Ma 20** Exposition de peintures l'atelier de Michèle Robin -
au Je 29 salles d'exposition - ville de Châteaubernard
- Ve 23** Kermesse des écoles de la Combe des Dames - Parc
de la Combe des Dames - 17h30 - APE des écoles de la
Combe des Dames
- Ve 23** Spectacle de l'école de danse Fabienne Zeman -
et Sa 24 le Castel - 20h30
- Me 28** Course cycliste nocturne - Le Bourg - 20h - Team
Cycliste Châteaubernard
- Ve 30** 20 ans de la Gym volontaire - Salle des fêtes des
Pierrières - 19h - Gym Volontaire
- Ve 30** Kermesse des écoles des Pierrières - Parc et Plateau
couvert des Pierrières - 16h30 - APE des Pierrières
- Sa 31** Assemblée Générale - Stade Claude Boué - 11h -
SL Châteaubernard Football
- Ve 30** Spectacle de danse de l'école Estelle Simon -
au Di 2 le Castel

Juillet 2017

- Sa 1** Tournoi open - Stade Claude Boué - Tennis club
au Ve 14
- Di 2** Concours de pêche sportive au coup - Bord du fleuve
Charente - 8h - ASV Pêche sportive
- Lu 3** Don du sang - Salle Jean Tardif à Châteaubernard
- 8h30 à 12h - Amicale des donneurs de sang de la
région de Cognac
- Me 11** Concours régulier de tarot - Salle Jean-Tardif - Le 21
de Châteaubernard
- Di 16** Brocante - Goux - ASV Boules Lyonnaises
- Je 20** Repas d'été du club des aînés - Salle des fêtes des
pierrières - 12h

Août 2017

- Lu 7** Don du sang - Salle des fêtes des Pierrières -
Châteaubernard - 16h à 20h - Amicale des donneurs
de sang de la région de Cognac
- Ma 8** Concours régulier de tarot - Salle Jean-Tardif - Le 21
de Châteaubernard

Septembre 2017

- Sa 2** Fête des associations - le Castel - Ville de
Châteaubernard
- Sa 2** 16 doublettes mixte - 32 doublettes promotion -
Boulodrome - ASV Boules Lyonnaises
- Di 3** Brocante - Stade Claude Boué - SL Châteaubernard
Football
- Lu 4** Don du sang - Salle Jean Tardif - Châteaubernard
- 8h30 à 12h - Amicale des donneurs de sang de la
région de Cognac
- Me 6** Permanence - Salle Jean Tardif - a partir de 15h - Le
Cidvat
- Je 7** Reprise du Club des aînés - Salle Jean Tardif
- Ma 12** Concours régulier de tarot - Salle Jean Tardif - Le 21
de Châteaubernard
- Je 14** Assemblée générale - salle des fêtes des Pierrières
APE des écoles des Pierrières
- Ve 15** Café littéraire - présentation de la "rentrée littéraire"
animé par Nathalie Jaulin - Médiathèque - 14h - Ville
de Châteaubernard
- Di 17** Vide grenier, foire aux livres et vinyls - Parc et Plateau
des Pierrières - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Me 20** L'heure du conte "L'automne" - Médiathèque - 15h -
Ville de Châteaubernard
- Je 21** Repas de rentrée du club des aînés - Salle des fêtes
des Pierrières
- Sa 23** Repas retrouvailles des 10 ans - Parc et Plateau des
Pierrières - Les Castel'amis de Jules et Pablo
- Di 24** Concours de pêche - marathon de pêche au coup -
Lésignac (16) - 8h - ASV Pêche sportive
- Me 27** Assemblée Générale de la FNACA - Salle Jean Tardif
14h - 18h - FNACA

Rétro Mobile Club

Le 30 Juillet 2017, le Rétromobile Club Cognaçais organise la deuxième traversée de Grand Cognac. Les participants à ce rallye touristique se réuniront à 9h dans le Parc des Pierrières de Châteaubernard pour un départ vers 10h. Après avoir parcouru environ 60 km, les voitures reviendront sur le site des Pierrières en fin de matinée et resteront exposées jusqu'à 16h30.



Fête du pain et de la caillebote

La traditionnelle fête du pain organisée par le Comité des Fêtes dans et autour du four à pain a connu un beau succès cette année encore.

Le soleil présent a permis au groupe de danses africaines "Watisera" de s'exprimer pleinement sur scène et au sol, au rythme des tam-tams.

Le public enthousiaste n'a pas manqué d'être participatif.

Le bon résultat de la vente des pains et des caillebottes, la satisfaction des exposants, ont réjoui les organisateurs.



Arts, culture, spectacles

À la médiathèque

Animations

Prix Littéraires

C'est parti pour l'édition 2017 des Prix littéraires en partenariat avec le Festival polar, Littératures européennes, le Centre du Livre et de la Lecture pour la Voix des lecteurs !

Les livres sont là et n'attendent que vous pour les lire.
6 livres à lire, un livre à élire !

Il est encore temps de vous inscrire et participer à l'un des prix littéraires

Contact : 05 45 32 76 76.

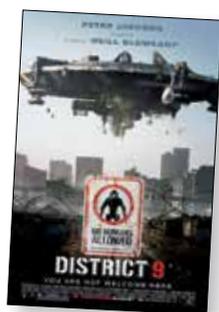
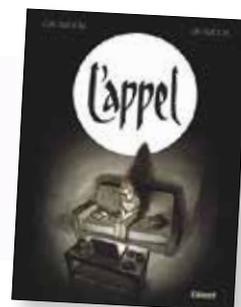


Les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

L'appel de Laurent Galondon et Dominique Mermoux Glénat 2016 (BD adultes)

Son fils est parti en Syrie, faire le djihad aux côtés de Daesh... Elle n'a rien vu venir...

Une réflexion terrifiante sur l'endoctrinement par ces groupes armés fanatiques, des questions essentielles pour protéger autant que possible nos enfants qui naviguent sur les réseaux sociaux, porteurs du meilleur et surtout du pire.



District 9 de Neill Blomkamp Metropolitan Filmexport 2010 (DVD adultes)

Et si la rencontre, entre les humains et les extraterrestres, ne se produisait pas dans le ciel de New York ou Los Angeles, mais au-dessus des Townships de Johannesburg ? Telle est l'idée du jeune réalisateur sud-africain Neill Blomkamp, dans ce film qu'il aime qualifier "d'anti-hollywoodien". Un film à plusieurs facettes : ultra réaliste dans un premier temps, au point de croire qu'on regarde un véritable documentaire, jusqu'à devenir un film d'action avec une chasse à l'homme (et à l'extraterrestre !) effrénée et palpitante. Une réflexion forte sur la valeur des vies, qu'elles soient humaines... ou extraterrestres.

Pomelo et l'incroyable trésor de Ramona Badescu et Benjamin Chaud Albin Michel jeunesse 2015 (Album jeunesse)

Ce petit éléphant rose à la très longue trompe nous raconte ses joies avec Stela son amoureuse, sa tristesse, ses questions. Les sentiments que l'on ressent sont simples. Mais ils peuvent être aussi très compliqués. C'est comme l'amour : peut-être qu'on ne peut pas tout partager avec quelqu'un, peut-être que ce n'est pas grave. L'arrivée de Mamamelo va aider à comprendre. Mais quel est cet incroyable trésor ? A découvrir dès 5 ans!



Vu à la médiathèque et dans les salles d'exposition

Mercredi 29 mars
L'heure du conte
 Thème :
 l'épouvantail.



Rendez-vous inventifs " Fabriquez un épouvantail "

L'équipe de la médiathèque réalise et présente son couple d'épouvantails Augustin et Augustine.



Rendez-vous photographes 2017

A travers vos yeux la paix.
 Du 11 au 20 avril



Coup de cœur du Jury
 Faire tomber les barrières de Christine Delas Wicker



Coup de cœur du Public
 Unis pour la paix de Lindsay Pech

Prochainement



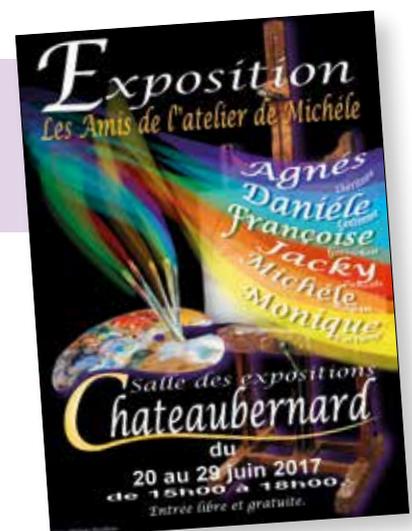
Les amis de l'atelier de Michèle
 Peinture
 Exposition du 20 au 29 juin
 Mardi au dimanche 15h-18h

Rendez-vous peintres de chez nous

Vous aimez peindre, rencontrer d'autres artistes pour échanger sur votre passion et, qui sait, nouer de solides amitiés ? Alors ces rendez-vous sont pour vous...

Du 23 septembre au 19 octobre 2017 aura lieu la neuvième édition des Rendez-vous Peintres de chez nous.

Le 26 juin sur : www.ville-chateaubernard.fr, vous découvrirez le thème des rendez-vous 2017 Mardi au dimanche 15h-18h



Renseignements 05 45 32 76 76

Salles d'exposition - 2 rue de la Commanderie 16100 Chateaubernard

Arts, culture, spectacles

Prochainement au Castel

Spectacle de ballets

par l'École de danse Fabienne Zeman

Vendredi 23 et samedi 24 juin 2017 à 20h30

Petits et grands sont réunis pour un spectacle qui conjugue plaisir de danser et joie de partager.

Billetterie au Castel - Places numérotées - 14 € - 05 45 35 19 91

Partenariat École de danse Fabienne Zeman/Ville de Châteaubernard

Danse Classique & Modern Jazz



Spectacle de danse

par l'École de danse Estelle Simon

Vendredi 1^{er}, samedi 2 juillet 2017 à 20h30

dimanche 3 juillet à 15h

1^{ère} partie : Blanche Neige

2^{ème} partie : Le Monarque et hip-hop ragga le dimanche.

Une mise en scène très visuelle pour un spectacle moderne et romantique auquel participe l'école tout entière.

Billetterie au Castel le mercredi 27 de 14h à 20h et le jeudi 28 juin de 17h à 20h places numérotées

15€, moins de 12 ans 10€ - 06 75 72 63 43

Partenariat École de danse Estelle Simon/Ville de Châteaubernard

Danse Classique, Modern Jazz & Hip hop



Vu au Castel

Miss Carpenter

15 mars 2017

Une Marianne James au sommet de sa forme !

Théâtre musical



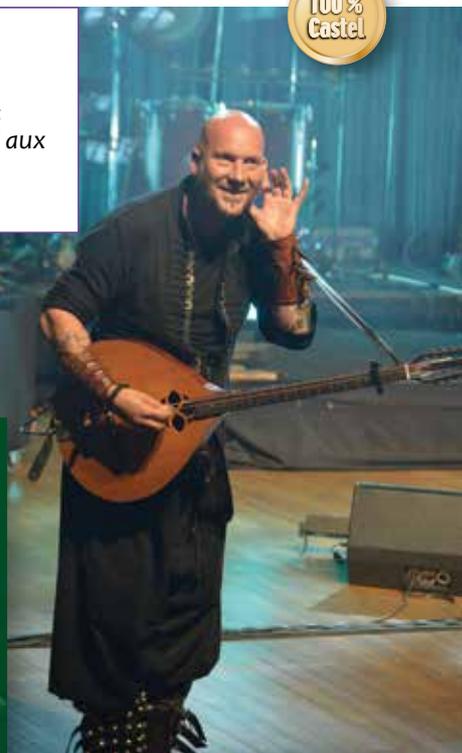
100 % Castel

Luc Arbogast

13 avril 2017

Une des plus belles soirées 100% Castel aux dires des curieux !

Pop médiévale



100 % Castel

100 % Castel

Claudio Capéo

13 mai 2017

Un délire pour les fans...

Chanson française



Les Castel'Odies de la joie

Sous le label citoyen et fraternel

Ces derniers mois, les enfants des écoles de Jules Vallès et de Pablo Picasso ont vécu une expérience culturelle unique : la création et l'interprétation de chansons écrites sous le regard et la plume du poète musicien Monsieur Nô.



Première séance : on choisit le thème et on écrit.



Deuxième, troisième... rencontres : on se met le texte en bouche



Premières répétitions : on s'écoute, on respecte les règles du travail artistique



Répétition générale : c'est demain le grand jour



Nous y voilà : de vrais pros avec nos musiciens, nos techniciens, notre public de 540 personnes et notre tenue de scène les enfantastiques ! waouh !!!!!

Bravo à tous petits et grands et surtout à l'inventeur de cette expérience géniale Jean Nô !

Soirée Gospel

Samedi 6 mai 2017 à 20h

Pour la deuxième soirée des Castel'odies, de talentueux choristes, Max Zita, Yoann Freget et les Voices Influences Gospel, sont réunis pour véhiculer le gospel à travers le temps et les âmes sans en oublier la joie de vivre.



Espaces verts

L'œil du Jardinier

Castelbernardines, castelbernardins, nous avons cumulé sur 3 mois environ 36 mm d'eau/m² ce qui est insuffisant. Le suivi de l'arrosage de vos végétaux plantés en hiver est très important pour garantir une bonne reprise et mettre un bon paillage au pied de vos plantations.

L'arrosage économique et écologique.



Pour réaliser un arrosage sans gaspiller trop d'eau et optimal pour vos végétaux, l'apport d'eau doit être long et au pied de chaque plante.

Le système par goutte à goutte est le plus économique et convient plutôt à une terre argileuse. Après s'être étalée en surface, l'eau s'infiltre progressivement dans le sol.

Le système par micro aspersion est adapté principalement pour les sols sableux. Cette pluie très fine n'abîme pas les plantes, car elle les arrose à basse pression sur des distances assez larges.



Gros plan sur l'hémérocalle.

C'est une vivace à feuillage caduc et à rhizome compact qui s'étale facilement. Sa floraison peut être simple ou double et très variée (rouge, pourpre jaune, rose).

Il existe environ trente espèces d'hémérocalle qui ont une préférence pour la mi-ombre.



La rouille sur gazon

Déjà courant mai, vous avez pu constater un brunissement de votre gazon. Il s'agit de la "rouille", maladie due à un champignon du genre *puccinia*.



Un temps humide, trop d'arrosages, favorisent son développement. Tous les gazons et les autres graminées y sont sensibles.

Les feuilles sont recouvertes de pustules jaunes, brunes, et se dessèchent. Le gazon n'en meurt pas ou rarement, mais son aspect n'est pas esthétique.

Le biocontrôle

Les décoctions de prêle auraient un effet préventif, mais leur efficacité n'est pas démontrée scientifiquement.

Un traitement curatif se réalise avec une solution à base de soufre (fongicide).

(www.jardinier-autrement)

Le biocontrôle

Les nouvelles et récentes réglementations sur la limitation voire l'interdiction d'utiliser dans certaines conditions des pesticides d'origine chimique ont incité les firmes de la phytopharmacie à développer des produits biologiques, d'origine végétale.

C'est le cas d'un herbicide de "biocontrôle" utilisable en espaces verts, voirie et jardins même ouverts au public.

Notre service Espaces Verts va tester un produit qui correspond aux exigences de la loi LABBE dont les substances actives sont d'origine végétale (rosier, colza, géranium).

Il est non sélectif, efficace sur dicotylédones et graminées et s'emploie également pour la destruction des mousses.

Très intéressant pour les communes car il peut être appliqué sur des espaces critiques comme les allées stabilisées ou sablées de parcs et cimetières, les trottoirs gravillonnés, etc... Mais interdit sur les aires imperméables (bitume, béton, pavés) en raison du risque de ruissellement.

En cas d'achat faites vérifier que le produit commercial figure dans la liste publiée par le Ministère de l'Agriculture.

Fleurissements

Chaque année à cette période de mai-juin le service Espaces Verts de la ville met à plat les massifs de printemps et prépare les nouvelles plantations estivales.



Parc du Castel



Rue Charles de Gaulle



Le point de vue

L'aménagement est terminé. N'hésitons pas à y faire une pause et admirer la très belle vue sur la vallée de la Charente.



9 places



Arbre de Judée planté l'hiver dernier

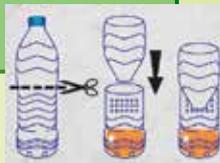
Frelon asiatique... La lutte reprend !

Avec le printemps, les reines fondatrices quittent leur hibernation et vont créer le nid primaire. Il est donc possible de les piéger à cette période.



Afin de piéger ce nuisible, la ville met de nouveau à disposition gratuitement le support spécifique à adapter sur une bouteille en plastique. Cet élément est à prendre à l'accueil de la mairie.

Il est facile de fabriquer soit-même un piège à partir d'une bouteille plastique comme illustré sur le schéma ci-contre, qui sera ensuite accroché sous une branche.



Aide à la destruction des nids

En 2016 le département de la Charente et la ville prenaient en charge la totalité des frais de destruction de nids chez les particuliers.

Cette année, suite à la loi NOTRe le Conseil Départemental ne reconduit pas sa participation financière.

Aussi, il a été décidé par le Conseil Municipal que la ville prendra en charge 50% des frais de destruction, l'autre partie étant acquittée par l'habitant, jusqu'en novembre.

Une convention sera signée entre ce dernier et la mairie qui assurera l'organisation de l'intervention de destruction par une entreprise agréée.

Contact : mairie de Châteaubernard - 05 45 32 32 51

Comment réduire les pesticides

C'était le vaste sujet de la réunion publique organisée par la mairie le 30 mai au Castel, avec la participation de la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), et qui a attiré un nombreux public.

Des habitants et des élus d'autres communes ont suivi avec beaucoup d'attention l'intervention de Franck Ouvrard ; en témoignaient les nombreuses questions posées en fin de réunion.

Le sujet sur la réglementation de l'utilisation des pesticides est très d'actualité en ce moment, qui concerne déjà les collectivités et les agriculteurs et au 1^{er} janvier 2019 s'adressera aux particuliers.

" Comment se passer des pesticides ", dont la nocivité pour l'homme est démontrée, a été un sujet largement détaillé par M. Ouvrard en s'appuyant sur des schémas et des vidéos.

La commune de Châteaubernard est citée en exemple dans

le département sur les plans de la gestion différenciée des espaces verts, de la non utilisation des pesticides, des solutions alternatives, des techniques raisonnées de tonte, de paillage, etc...

Rappelons que la ville a signé la charte " Terre Saine " en 2010, qu'elle a obtenu le 1^{er} papillon en 2014, le 2^{ème} en 2016 et qu'elle concourt pour le troisième.

Pour terminer sur une note moins technique et plus ludique le dernier sujet a passionné le public : il concernait le bon usage et les avantages de certaines plantes spontanées et " non nuisibles " : intérêts sur le plan médicinal, alimentaire, insecticide, répulsif, ou fongicide... du lierre, du vulpin, du pissenlit, de l'ortie, etc...

Au cours de nos prochains numéros de Châteaubernard Info nous reviendrons plus en détail sur certains points.



JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	<i>M 1 FÉRIÉ</i>	V 1
V 2	D 2	M 2	S 2	L 2 40	J 2	S 2
S 3	L 3 27	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
D 4	M 4	V 4	L 4 36	M 4	S 4	L 4 49
<i>L 5 FÉRIÉ</i> 23	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6 45	M 6
M 7	V 7	L 7 32	J 7	S 7	M 7	J 7
J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8
V 9	D 9	M 9	S 9	L 9 41	J 9	S 9
S 10	L 10 28	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10
D 11	M 11	V 11	L 11 37	M 11	S 11	L 11 50
L 12 24	M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13 46	M 13
M 14	<i>V 14 FÉRIÉ</i>	L 14 33	J 14	S 14	M 14	J 14
J 15	S 15	<i>M 15 FÉRIÉ</i>	V 15	D 15	M 15	V 15
V 16	D 16	M 16	S 16	L 16 42	J 16	S 16
S 17	L 17 29	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17
D 18	M 18	V 18	L 18 38	M 18	S 18	L 18 51
L 19 25	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20 47	M 20
M 21	V 21	L 21 34	J 21	S 21	M 21	J 21
J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22
V 23	D 23	M 23	S 23	L 23 43	J 23	S 23
S 24	L 24 30	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24
D 25	M 25	V 25	L 25 39	M 25	S 25	<i>L 25 FÉRIÉ</i> 52
L 26 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27 48	M 27
M 28	V 28	L 28 35	J 28	S 28	M 28	J 28
J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29
V 30	D 30	M 30	S 30	L 30 44	J 30	S 30
	L 31 31	J 31		M 31		D 31

Associations

Fête!

Danses

en

Théâtre

Culture

Détente

Sports

Humanitaire

Chant

Loisirs

Samedi
2 septembre
2017

de 10h à 18h

*Nombreuses animations
toute la journée
Démonstrations, danses etc.
Brass band
Restauration sur place*

au Castel



CHÂTEAUBERNARD